

Monfieur.

Si j'ay manqué à mon deuoir en vostre endroit les
deux fois que depuis mon arriuee en cette ville ie me
suis acquité de celuy enuers S. A. vous me ferez la grace
s'il vous plaist. Monsieur, d'en attribuer simplement la
faute à la haste que i'auois eue pour le depart de la
premiere par le Tombour de ce Commandeur, et pour
la deuxiesme à la rencontre inopinée d'un messager
qui estoit sur le point de son depart par deuers
vos quartiers, lors que i'en pris cognoissance si bien
que ie me vois preuenir de vos faueurs de tous les
coste que ie n'ay point parolles suffisantes pour vous
en remercier assez dignement. En un mot, Monsieur
Je suis tout à vous et sans aucune reserve. Vous ver-
rez par ma lettre à S. A. ou tableau d'icourci de
nos occurrences presentes ou ie vous renuoye pour
me dispenser de vous en faire des redites. Et éviter
d'en couvrir le blasme d'importun. Si les Francois
peuent venir à bout de leur siege de Graveline il
le faudra attribuer à leur bonheur, à mon sens le Comte
Guillaume n'a pas mal fait de s'y estre allé rendre
en leur arme. Au reste Monsieur croyez vous bien

que quand ie prendrois seulement la
moindre^{de} places ennemis que ie ne lairrois
contenter du raze ment de ce malheureux
L. devant le Colonel vrayement non. Je
faudroit qu'on entonnast le chant bien
plus haut. Et i'ose pretendre meriter
tel que ie me trouve presentement une
bien plus eminente Dignité à l'exemple
de la teneur de ma Capitulation pusee
mais non pas executée avec la serenis^{me}
Republique. Quoy que c'en soit, Je
suis inviolable ment.

Monsieur.

De Nimwegen ce
20. Junij 1674.

Vostre tres humble tres
oblige tres fidele serviteur
Henrij de Nassau
L.

La
rrou
reux
2. p
bien
ter
ore
mple
nape
me
le
nes
ind
sa



